

L'hon. M. Drury: Je ne suis pas sûr de pouvoir confirmer ce chiffre de 60 p. cent. Mais je sais pertinemment que les dommages ont été dans ce cas moins élevés qu'on aurait pu le craindre. Il me faudrait demander au ministère des précisions à ce sujet.

Le sénateur Phillips: Ma seconde question supplémentaire sera brève. Je crois comprendre que les frais de transport et d'ensilage du fourrage ne seront remboursés qu'au printemps, lorsque l'agriculteur présentera des reçus comme quoi il a acheté une certaine quantité de céréales fourragères et il touchera alors une subvention d'environ \$2 par tonne pour le transport.

L'hon. M. Drury: Il existe deux programmes. L'un consiste en des versements faits directement à l'agriculteur sur demande.

Le sénateur Phillips: C'est ce qui est intitulé «Subventions et contributions» qui prévoit aussi le transport.

L'hon. M. Drury: C'est exact; l'Office canadien des ventes a aussi un programme d'aide au transport.

Le sénateur Phillips: Si j'ai bien compris, ce n'est qu'à compter du mois de mai de cette année que l'agriculteur pourra adresser des demandes aux termes de ce poste de \$1,600,000. Est-ce exact?

L'hon. M. Drury: Je ne saurais répondre à cette question de façon précise. Mais c'est là le montant jugé nécessaire à ces fins au cours de la présente année financière et s'il n'était nécessaire de le verser qu'en mai, il ne figurerait pas ici aujourd'hui. On chercherait plutôt à l'obtenir dans les prévisions budgétaires de l'an prochain ou dans le budget supplémentaire.

Le sénateur Prowse: Ces sommes serviront-elles à compenser les frais de transport?

L'hon. M. Drury: Ce versement de \$1,600,000 pour le maintien du revenu agricole est fait directement à l'agriculteur plutôt qu'à titre d'aide au transport.

Le sénateur Molgat: Ma question porte sur l'urgence de l'adoption de ces prévisions. Une bonne partie de la somme a déjà été dépensée, n'est-ce pas? Prenons par exemple les wagons-trémies: 48 millions de dollars. Je suppose que le gouvernement a l'intention de payer ces wagons à la livraison. Ne sommes-nous pas en train d'approuver ici en quelque sorte une dépense qui excède ce qui avait été initialement prévu et dont une partie a déjà été dépensée?

L'hon. M. Drury: Il s'agit ici du paiement fait à la Commission du blé.

Le sénateur Prowse: Nous parlons donc d'un autre crédit.

L'hon. M. Drury: Oui; de celui des wagons-trémies.

Le sénateur Molgat: Rien n'a encore été versé sur ce crédit?

L'hon. M. Drury: Non, le gouvernement n'a encore rien versé sur cette somme. Il la doit à la Commission canadienne du blé qui a payé le fabricant au fût et à mesure des livraisons. Le gouvernement doit ce montant à la Commission canadienne du blé qui se finance au moyen de ses propres fonds ou qui emprunte à la banque.

Le sénateur Prowse: Lui versons-nous de l'intérêt?

L'hon. M. Drury: Oui.

Le sénateur Molgat: Il n'y a donc pas eu de transfert d'argent à ce sujet, mais en ce qui concerne d'autres crédits, une part de l'argent a déjà été dépensée. Je présume, par exemple que nous avons dépensé les crédits réservés au transport des émigrants asiatiques.

L'hon. M. Drury: Nous avons virtuellement tout dépensé. Il reste encore de petits versements en souffrance.

Le sénateur Flynn: Il était couvert par le mandat.

L'honorable M. Drury: Non pas par le mandat, mais par un crédit du compte pour éventualités.

Le sénateur Molgat: Si ce projet de loi n'est pas adopté d'ici vendredi de cette semaine, s'il n'est adopté que mercredi, que se passera-t-il? Une catastrophe?

L'honorable M. Drury: Il y a ici un certain nombre de dates de prévues. Contrairement à ce qui se produit pour la Commission d'assurance-chômage, on ne saurait fixer une date en particulier, le 8, 9 ou 10 février, qui les couvre toutes. Il y a une certaine somme qui va à la Société de développement du Cap-Breton, pour subvenir aux salaires et traitements. Les ressources actuelles seront épuisées entre le 5 et le 9 février. Ce qui ne veut pas dire, je crois, que la Société cessera toute activité si elle ne reçoit pas d'argent. Elle peut toujours s'adresser à la banque. Aussi, ne saurait-il être question réellement de catastrophe.

Le sénateur Prowse: C'est une catastrophe si la banque exige sa créance et que l'on n'a pas d'investissement.

Le sénateur Flynn: Ce ne serait pas la première fois.

Le président suppléant: Puis-je vous poser une question de portée générale, monsieur Drury? Sur ce total de \$1.2 milliard, quelle fraction a déjà été dépensée en gros? Il y a d'abord les 590 millions de dollars obtenus en vertu des mandats du gouverneur général, dont on dispose déjà et qui ont vraisemblablement été dépensés. Combien a-t-on encore dépensé là-dessus, juste pour avoir une idée approximative de ce dont nous discutons ici.

L'honorable M. Drury: Les mandats s'élèvent, monsieur le président, à 590 millions de dollars.

Le président suppléant: Oui.

L'honorable M. Drury: Ces mandats doivent maintenant être à peu près épuisés. Les fonds seront tous épuisés d'ici le 8 février environ. Le solde est en fait réservé à des mesures comme le Programme d'initiatives locales, le programme d'embauche directe par le gouvernement et les subventions à la santé et au sport amateur. On a dépensé jusqu'à 590 millions de dollars. Le reste sera utilisé pour assurer la continuation des programmes jusqu'à la fin de l'année financière.

Le sénateur Flynn: Si le Parlement était dissous ce soir, vous auriez probablement la tâche plus facile, car vous pourriez obtenir des mandats du gouverneur général pour tous ces postes.

Le sénateur Prowse: Ne l'induisez pas en tentation.

L'honorable M. Drury: De fait, monsieur le président, la tentation n'existe pas, je suis heureux de le dire. Nous ne pouvons pas obtenir de mandats du gouverneur général. La loi est claire sur ce point et autrefois des hommes